



Semaine Bleue 2021 : la Ville prend soin de ses aînés !

Événement national célébré depuis 7 décennies, la semaine Bleue est dédiée aux retraités et aux personnes âgées de 60 ans et plus. Un moment convivial et privilégié pour les aînés, mais c'est surtout un temps pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique sociale et culturelle.

Cette année, la Ville de Trappes s'est mobilisée, proposant tout au long de la semaine, une large palette d'activités et animations. Entre les ateliers bien-être, l'apprentissage de patinette, l'atelier théâtre improvisation ou la balade Bleue dans les ruelles pavées et fleuries de Rochefort-en-Yvelines..., les aînés trappistes ont souvent eu l'embaras de choix.

« J'ai testé beaucoup d'activités, mais j'aurais aimé en faire plus. Certaines activités se chevauchent et il était vraiment difficile de choisir, mais ce fut une très belle programmation et nous serions ravis d'avoir un suivi sur l'année » confie Françoise.

L'événement s'est achevé par un goûter dansant samedi à la salle Jean-Baptiste Clément, où quelque 200 trappistes de 60 ans et plus ont partagé un après-midi très festif. *« On se retrouve tous ensemble ; c'est une belle façon de clôturer la semaine. Il faut que la Mairie continue ainsi »* assurent d'une même voix, Jean-Paul, Evelyne, Joël et Maryse.

En attendant la prochaine édition, le service Seniors de la Ville de Trappes propose tout au long de l'année des activités sportives, culturelles, artistiques ainsi que de nombreuses sorties et manifestations.





Infos pratiques

Infos pratiques

Plus d'info :

Service animation seniors Foyer Burgard -.

2, rue de l'Abreuvoir

Tel : 01 30 69 19 18

Liens utiles

[Les activités séniors](#)

[La Semaine bleue 2021](#)

Contact

[Service animation seniors](#)

Foyer Burgard

2, rue de l'Abreuvoir

78190

Trappes

[01 30 69 19 18](tel:0130691918)

Permanences

Lundi : 14h - 17h

Mardi : 14h - 17h

Jeudi : 14h - 17h

Vendredi : 14h - 17h

Sur RDV si hors permanence

Le service animation seniors se trouve au Foyer Burgard, derrière le Cinéma le Grenier à Sel

Le calcul du Quotient Familial s'effectue à la régie centralisée en mairie.

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition, d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF ou téléphone), d'une carte d'identité ou de votre passeport.